

Compte rendu de la réunion du 21 septembre à Aurillac sur l'avenir de la philosophie au lycée.

Il est apparu aux participants de la réunion que si réforme du lycée il y a, elle se fera très certainement sur le modèle de la réforme du collège. Or, un collègue analyse cette réforme du collège comme une attaque en règle contre l'aspect disciplinaire de l'enseignement au profit d'un enseignement par projets, où les disciplines serviront davantage de variable d'ajustement, comme c'est le cas pour l'EMC actuellement. Enfin, l'évaluation par compétences tend à devoir imposer des grilles d'évaluation dans les notations.

Face à ce constat, les collègues présents à la réunion affirment avec force :

- Leur attachement à la philosophie comme discipline à part entière
- La réduction du nombre d'élèves par classes, avec le retour des dédoublements de droit en séries technologiques
- Leur attachement à un programme de notions
- Leur refus d'une quelconque grille d'évaluation
- Leur souhait de voir l'EMC attribuée en terminale à la philosophie

Si l'attachement au programme de notions fait l'unanimité, les moyens horaires alloués ne permettent pas dans certaines séries de pouvoir étudier sereinement tout le programme. Aussi est-il revendiqué le retour de la quatrième heure en terminale scientifique, et l'ajout d'une cinquième heure en terminale économique et sciences sociales.

Certains collègues ont envisagé la possibilité devant le refus probable du ministère d'augmenter les moyens horaires, de réduire alors le nombre de notions au programme, voire même d'envisager la possibilité que les notions puissent tourner d'une année sur l'autre, étant choisies dans une liste de notions fixées. Cette proposition n'a pas fait l'unanimité parmi les collègues présents à la réunion.

Une autre piste soulevée concerne les œuvres suivies. Si le nombre de notions diminue, on peut alors envisager d'augmenter le nombre d'œuvres suivies.

Sur les exercices que l'on est en droit de demander aux élèves, il y a un attachement à la dissertation et à l'explication de texte, même s'il est reconnu que l'explication de texte est un exercice difficile, et même s'il est bon de rappeler ce que l'on attend des élèves. En revanche, les collègues présents sont d'accord pour dire que les exercices demandés (dissertation, explication de texte aidée par des questions) sont très difficiles pour les élèves de techniques. Les solutions envisagées (épreuve orale, dissertation aidée, etc.) peuvent être séduisantes, mais posent aussi problème. Cette discussion n'a donc pas été tranchée.

La réunion s'est conclue sur l'usage des outils informatiques : personne n'est réfractaire à leur usage en cours – ils peuvent même être très pertinents, et il faudrait se tenir informés des résultats des sciences cognitives quant à l'évaluation des outils numériques dans l'apprentissage. Mais tous les collègues estiment que la prise de notes reste indispensable, même s'ils ont conscience qu'elle peut représenter un exercice difficile pour certains élèves. Cette exigence doit bien sûr être adaptée pour les élèves de séries techniques.